

Questions orales

mission canadienne du blé concernant ses valeurs en devises, mais je puis assurer aux députés que la Commission canadienne du blé bénéficie de conseils extrêmement judicieux, qu'elle effectue des opérations de couverture et qu'effectivement elle s'en est fort bien tirée dans le cas de ces valeurs en devises.

LES ACTIONS INTENTÉES À DES AGRICULTEURS— DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Étant donné qu'un certain nombre d'agriculteurs du centre de l'Alberta sont entraînés devant les tribunaux aux termes de la loi sur la Commission canadienne du blé, le ministre responsable qui est également ministre de la Justice peut-il assurer à la Chambre qu'il verra à réviser la loi et à s'assurer qu'elle est formulée de façon à servir les meilleurs intérêts des céréaliculteurs?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit antérieurement à la Chambre, j'ai eu des entretiens avec les gens de la Commission canadienne du blé au sujet de certaines poursuites dont celles auxquelles fait allusion le député et des exigences de la Commission lorsqu'il s'agit parfois de protéger ses droits. J'accepte très sérieusement la suggestion du député demandant que nous décidions, à la première occasion, d'inclure d'autres dispositions pour de tels cas dans la loi sur la Commission canadienne du blé.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence autorise le député de Nickel Belt à poser une question, après quoi nous pourrions passer à deux ou trois questions supplémentaires sur le sujet qui intéresse le député d'Oxford.

* * *

LE LOGEMENT

LA PÉNURIE D'OUVRIERS SPÉCIALISÉS—LES RESSOURCES DE L'IMMIGRATION

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Vu la mise en chantier de 250,000 logements l'an dernier et vu la prédiction de la SCHL selon laquelle il y en aura cette année plusieurs milliers de plus que l'an passé au pays et étant donné aussi la menace d'une grave pénurie l'été prochain de 10,000 à 25,000 travailleurs compétents dans l'industrie du logement et de la construction, quelles mesures le ministre prend-il pour contrer cette pénurie?

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence permet au ministre de répondre brièvement, quoique ce renseignement soit habituellement donné sous la forme d'une déclaration à l'appel des motions.

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, mes collaborateurs du ministère et moi avons rencontré les membres du bureau de l'Association canadienne du logement et de

[M. Lang.]

l'aménagement urbain avec l'intention de chercher des remèdes à cette situation; toutefois, les chiffres estimatifs avancés par le député, de même, en fait, que ceux que rapporte l'Association, quant à l'ampleur de la pénurie actuelle d'ouvriers spécialisés, diffèrent sensiblement de nos propres chiffres. Nous tentons d'y voir clair et mettons au point des programmes susceptibles d'améliorer la situation.

M. Rodriguez: Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a été question de faciliter l'immigration pour régler ce problème?

M. Andras: On y a fait allusion. Je ne suis pas sûr que ce soit une mauvaise solution, mais il est certain que nous devons examiner la situation beaucoup plus en profondeur avant d'en venir là.

* * *

LES INONDATIONS

LA MONTÉE DES EAUX DES GRANDS LACS—LES MESURES PRÉVENTIVES ENVISAGÉES

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre une question qui se rapporte à celle que le député de Norfolk-Haldimand lui a posée tantôt. Bien que nous comprenions tous que le gouvernement songe à l'indemnisation ainsi qu'à d'autres mesures en raison du niveau très élevé des lacs dans le sud de l'Ontario, le premier ministre peut-il nous dire ce qu'il entend faire en collaboration avec plusieurs de ses ministres, celui des Travaux publics, celui de l'Environnement, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et d'autres, pour empêcher tout autre dommage, ce qui se produira certainement dans un très proche avenir à défaut d'une intervention? Je signale à Votre Honneur la débacle printanière imminente qui, lorsqu'elle se produira dans la région du lac Érié, causera des dommages considérables aux maisons et d'autres biens.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je crois dans ma réponse précédente avoir indiqué que nous comprenions qu'il s'agit d'une situation grave et c'est pourquoi le gouvernement a mis sur pied un groupe d'observateurs sous la direction du ministre de l'Environnement. Naturellement, entre-temps, si le député a des propositions précises à formuler, le ministre sera certainement très heureux de les entendre.

LA MONTÉE DES EAUX DES GRANDS LACS— L'OPPORTUNITÉ D'UNE INTERVENTION DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

M. Ron Atkey (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Environnement. Vu que le comité exécutif de la ville de Toronto a demandé hier au gouvernement fédéral d'insister sans tarder auprès de la Commission mixte internationale pour faire baisser le niveau dangereusement élevé des eaux du lac Ontario et des autres Grands lacs, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises? A-t-il communiqué avec la Commission mixte internationale?